

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 19 mai 2021 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

-
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
- M. Gaétan Pageau, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier
- Est absent: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec

Ouverture de la séance

À 10 h 30, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés ministériels et aux décrets du gouvernement concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

CA-2021-0250

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Rémy Normand informe que le sommaire décisionnel TM2021-056 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse, R.A.V.Q. 1390 » est retiré.

L'assistant-greffier, M^e Julien Lefrançois mentionne que le libellé du

sommaire DE2021–528 aurait dû être lu comme suit : « Avis de motion relatif au *Règlement de l'agglomération sur la réalisation, pour l'année 2021 et les suivantes, du Règlement sur le programme de nature mixte de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1400, et dépôt du projet de règlement ».

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0251

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 5 mai 2021

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par de monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 5 mai 2021, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période d'intervention des membres du conseil

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

Adoption des résolutions

CA-2021-0252

Adjudication d'un contrat de fourniture de luminaires standards DEL (PEP200670) (Appel d'offres public 74928) - AP2021-338 (Ra-2272)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Lumen, Division de Sonepar Canada inc.*, le contrat de fourniture de luminaires standards DEL (PEP200670), pour une période de 36 mois à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 74928 et aux prix unitaires de sa soumission du 26 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0253

Adjudication de contrats pour des travaux de peinture architecturale (Appel d'offres public 75105) - AP2021-343

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Avaalex (9110-9983 Québec inc.)*, les contrats pour des travaux de peinture architecturale, du 8 juin 2021 au 7 juin 2023, conformément à la demande publique de soumissions 75105 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 mars 2021 pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : pour une somme estimée à 441 446,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 2 : pour une somme estimée à 441 846,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0254

Entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Soutien aux entreprises en entrepreneuriat technologique, en innovation et en exportation dans les secteurs prioritaires et stratégiques pour l'année 2021* - DE2021-370 (CT-DE2021-750) — (Ra-2272)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 750 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Soutien aux entreprises en entrepreneuriat technologique, en innovation et en exportation dans les secteurs prioritaires et stratégiques pour l'année 2021*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique*

pour la région de Québec, relative au versement d'une subvention maximale de 750 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0255

Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure du chemin des Quatre-Bourgeois, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 664 926 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - DE2021-436 (CT-2536428) — (Ra-2272)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser l'acquisition à des fins municipales d'une partie du lot 1 664 926 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 1044,5 mètres carrés, propriété de *Investissement Quatre Bourgeois inc.*, pour une somme de 369 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0256

Adoption de la *Politique d'investissement - Vision entrepreneuriale Québec 2026*, révisée - DE2021-475 (Ra-2272)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter la *Politique d'investissement – Vision entrepreneuriale Québec 2026*, révisée.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0257

Adoption de la *Politique d'investissement – Fonds régions et ruralité, révisée* - **DE2021-476 (Ra-2272)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter la *Politique d'investissement – Fonds régions et ruralité, révisée*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0258

Appropriation d'une somme à même l'excédent de fonctionnement affecté d'agglomération pour l'acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga comme financement de dépenses sur un règlement d'emprunt d'agglomération - **FN2021-021 (Ra-2272)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'approprier une somme de 21 400 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement affecté d'agglomération, pour l'acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga comme financement de dépenses sur le *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition d'immeubles et toute autre forme d'acquisition immobilière requises pour les travaux d'élargissement du boulevard Hochelaga dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du Réseau structurant de transport en commun de la ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1297.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0259

Approbation du *Règlement No 398 décrétant un emprunt n'excédant pas 12 000 000 \$ concernant la mise en place et la mise à niveau d'infrastructures sur le réseau, du Réseau de transport de la Capitale (RTC)* - **FN2021-024 (Ra-2272)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement No 398 décrétant un emprunt n'excédant pas 12 000 000 \$ concernant la mise en place et la mise à niveau d'infrastructures sur le réseau du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0260

Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec – Section locale 1638 (SCFP)*, relative à la modification de la clause 17.01 a) et b) de la convention collective en vigueur - **RH2021-304 (Ra-2272)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'approuver la lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec – Section locale 1638 (SCFP)* jointe au sommaire décisionnel, relative à la modification de la clause 17.01 a) et b) de la convention collective en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0261

Résiliation du contrat relatif à des machines distributrices de produits industriels à l'incinérateur (Appel d'offre public 61289) - **AP2021-116 (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de résilier le contrat relatif à des machines distributrices de produits industriels à l'incinérateur, adjudgé à *Équipement Industriel Polar inc.* en vertu de la résolution CA-2020-0066 du 19 février 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0262

Entente relative à la fourniture et à l'installation d'un appareil de spectrométrie par torche au plasma couplé à un spectromètre de masse (ICP-MS) (Avis d'intention 75514) - **AP2021-339 (CT-2526404) — (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le maire Gaétan Pageau,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Thermo Fisher Scientific (Mississauga) inc.*, relative à la fourniture et à l'installation d'un appareil de spectrométrie par torche au plasma couplé à un spectromètre de masse (ICP-MS), pour une somme de 193 533,15 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à sa soumission du 17 mars 2021, jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0263

Renouvellement des contrats de licences d'utilisation des produits SAP pour une période d'un an, du 31 juillet 2021 au 30 juillet 2022 (Dossier 42209) - AP2021-361 (CT-2536039) — (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de renouveler les contrats de licences d'utilisation des produits SAP adjugés à *SAP Canada inc.*, pour une période d'un an, soit du 31 juillet 2021 au 30 juillet 2022, pour une somme de 188 960,76 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux ententes jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0264

Adjudication de contrats pour des travaux de réfection, d'entretien et de réparation de portes de garage (Appel d'offres public 75040) - AP2021-364 (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, à *Moisan-Portes de garage inc.*, les contrats pour des travaux de réfection, d'entretien et de réparation de portes de garage – Lots 1 et 2, du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2023, pour une somme estimée à 590 200 \$ (plus TPS et TVQ applicables) pour chacun des lots, conformément à la demande publique de soumissions 75040 et à sa soumission du 8 avril 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0265

Paiement à *Énergir, S.E.C.* des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun (Dossier 74454) - AP2021-392 (CT-2537664) — (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1^o le paiement, à *Énergir, S.E.C.*, des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun, pour une somme estimée à 1 249 090,80 \$ (plus TPS et TVQ

applicables);

- 2° le directeur du Bureau de projet du Réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0266

Païement des dépenses relatives à des honoraires professionnels et techniques – Reconstruction de la structure ferroviaire située au-dessus du chemin de la Canardière (phase conception préliminaire), dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun (Dossier 53468) - AP2021-394 (CT-2537778) — (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le paiement, au *Canadien National*, des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour la reconstruction de la structure ferroviaire située au-dessus du chemin de la Canardière (phase conception préliminaire), dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun;
- 2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser les paiements.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0267

Addenda numéro 2 au bail intervenu le 13 octobre 2015 entre la Ville de Québec (locataire) et l'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule, relativement à la location d'espaces à bureaux au 18, rue Donnacona – Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2021-408 (CT-DE2021-408) — (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'addenda numéro 2 au bail intervenu le 13 octobre 2015 en vertu duquel l'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule loue à la Ville de Québec, des espaces d'une superficie totale de 12 217 pieds carrés situés au 18, rue Donnacona, à Québec, afin de modifier le versement du loyer des améliorations locatives, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets et le greffier de la Ville à signer ledit addenda.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0268

Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et Hydro-Québec Distribution, relativement à la location de poteaux pour la pose de feux de déneigement – Tous les arrondissements - DE2021-409 (CT-DE2021-409) — (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant à l'entente intervenue le 17 janvier 2014 entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec Distribution*, relativement à la location de poteaux pour la pose de feux de déneigement, afin de permettre le renouvellement automatique du contrat pour la période débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2029. Le loyer annuel est de 14 548,65 \$, plus les taxes applicables pour l'année 2020 et de 14 897,82 \$, plus les taxes applicables pour l'année 2021. Pour les années subséquentes, le loyer sera indexé annuellement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets et le greffier de la Ville à signer ledit avenant.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0269

Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure du chemin des Quatre-Bourgeois, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 664 770 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - DE2021-437 (CT-2536528) — (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser l'acquisition, à des fins municipales, d'une partie du lot 1 664 770 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 302,8 mètres carrés, propriété de *Les Placements M.J.P.L. inc.*, pour une somme de 104 300 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0270

Avenant 10 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* - **DE2021-570 (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le maire Gaétan Pageau,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant 10 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0271

Nomination de madame Valérie Brindle (ID. 012569) au poste d'évaluatrice suppléante - **EV2021-001 (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de nommer madame Valérie Brindle (ID. 012569), à titre d'évaluatrice suppléante de l'agglomération de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0272

Virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020 relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec, et prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre la compétence d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2020 - **FN2021-018 (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° les virements de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement de compétence d'agglomération pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020, d'un montant de 14 919 531 \$, selon l'annexe B-1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2020, d'un montant de 3 999 816 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe à ce même sommaire;

3° les ajouts de crédits budgétaires de compétence d'agglomération relatifs à des activités d'investissement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020, d'un montant de 12 038 \$, selon l'annexe E-1 jointe audit sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0273

Approbation du Règlement N° 397 décrétant un emprunt n'excédant pas 66 571 000 \$ concernant la démolition et la construction d'un centre opérationnel, du Réseau de transport de la Capitale (RTC) - FN2021-030 (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 397 décrétant un emprunt n'excédant pas 66 571 000 \$ concernant la démolition et la construction d'un centre opérationnel, du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0274

Approbation du Règlement N° 401 décrétant un emprunt n'excédant pas 30 000 000 \$ concernant la réalisation d'une phase d'aménagement du centre Newton, du Réseau de transport de la Capitale (RTC) - FN2021-031 (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 401 décrétant un emprunt n'excédant pas 30 000 000 \$ concernant la réalisation d'une phase d'aménagement du centre Newton, du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0275

Approbation du Règlement N° 399 décrétant un emprunt n'excédant pas 6 099 000 \$ concernant l'acquisition d'équipements et de véhicules de service, du Réseau de transport de la Capitale (RTC) - FN2021-032 (Ra-2274)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 399 décrétant un emprunt n'excédant pas 6 099 000 \$ concernant l'acquisition d'équipements et de véhicules de service, du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0276

Entente triennale entre la Ville de Québec et *Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.*, relative au versement d'un soutien financier pour les années 2021, 2022 et 2023 - **LS2021-059 (CT-2536300) — (Ra-2274)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente triennale entre la Ville de Québec et *Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.*, relative au versement d'un soutien financier de 132 250 \$ pour les années 2021, 2022 et 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0277

Nomination de madame Stéphanie St-André (ID. 136731) à titre de directrice de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffière de la cour à la Division du soutien judiciaire au Service des affaires juridiques - **RH2021-361 (CT-RH2021-361)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,

il est résolu de nommer madame Stéphanie St-André (ID. 136731), employée régulière, à l'emploi de directrice de la Section du greffe de la cour municipale de Québec et greffière de la cour (D578), classe 3-A (poste no 47395), à la Division du soutien judiciaire au Service des affaires juridiques, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0278

Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jean-François Bernier (ID. 008222), à titre de directeur adjoint du Service de police - **RH2021-363 (CT-RH2021-363) — (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jean-François Bernier (ID. 008222), pour agir à titre de directeur adjoint (D477) du Service de police (poste no 45566), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0279

Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP)* - **RH2021-365 (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'approuver la lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP)*, jointe au sommaire décisionnel, relative à la modification de la clause 13.07 D de la convention collective en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0280

Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP)* - **RH2021-366 (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'approuver la lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP)*, jointe au sommaire décisionnel, relative à la modification de l'annexe G de la convention collective en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0281

Modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - **RH2021-386 (Ra-2274)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

1° la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;

2° la nomenclature modifiée des emplois.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0282

Renouvellement de mandats de deux administrateurs au sein du conseil d'administration de la *Société municipale d'habitation Champlain* - **SO2021-001 (Ra-2274)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de renouveler les mandats de madame Suzette Tremblay et de monsieur Francis Cossette, à titre de représentants de la Ville de Québec, pour siéger au conseil d'administration de la *Société municipale d'habitation Champlain*, pour un autre mandat de deux ans ou jusqu'à la nomination de leurs remplaçants.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion

CAAM-2021-0283

Avis de motion relatif au *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'études de caractérisation environnementale et de travaux de réhabilitation de sites contaminés relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1392, et dépôt du projet de règlement - **PQ2021-003 (Ra-2273)**

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement ordonnant des travaux de réhabilitation de sites contaminés relevant de la compétence d'agglomération ainsi que l'octroi des contrats de services professionnels et techniques et l'embauche du personnel requis aux fins de la réalisation desdits travaux de même que des études de caractérisation environnementale y afférents.

Ce règlement prévoit une dépense de 600 000 \$ pour les travaux, les services professionnels et techniques et l'embauche du personnel ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de dix ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CA-2021-0284

Appropriation de 60 000 \$ au fonds général de l'agglomération - **PQ2021-003 (Ra-2273)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approprier un montant de 60 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le règlement R.A.V.Q. 1392. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CAAM-2021-0285

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération relativement au calcul de la subvention, R.A.V.Q. 1399, et dépôt du projet de règlement - DE2021-525 (Ra-2273)

Madame la conseillère Émilie Villeneuve donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération* afin de revoir les exigences requises au niveau des états financiers qu'un établissement d'entreprise doit joindre à sa demande de subvention ainsi qu'en regard de la date de référence relative à l'admissibilité de celui-ci.

Ce règlement réduit également de 15 % à 5 % le pourcentage de la perte de bénéfice brut en sus duquel un établissement d'entreprise situé dans un secteur désigné peut obtenir une subvention.

Enfin, ce règlement ajoute certaines activités commerciales admissibles à la liste jointe à l'annexe I du règlement R.A.V.Q. 1298.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CAAM-2021-0286

Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération sur la réalisation, pour l'année 2021 et les suivantes, du Règlement sur le programme de nature mixte de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1400, et dépôt du projet de règlement - DE2021-528 (Ra-2274)

Madame la conseillère Émilie Villeneuve donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement autorisant une dépense de 1 340 000 \$ de nature mixte aux fins de la réalisation, pour l'année 2021 et les suivantes, du *Règlement de l'agglomération sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération*.

Ce règlement décrète un emprunt d'un montant de 1 340 000 \$ pour la dépense ainsi autorisée remboursable sur une période de cinq ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CA-2021-0287

**Appropriation d'une somme de 134 000 \$ au fonds général -
DE2021-528 (Ra-2273)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approprier une somme de 134 000 \$ au fonds général, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le règlement R.A.V.Q. 1400. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adoption de règlements

CA-2021-0288

***Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 6 424 615 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1396 -
GT2021-093 (Ra-2269)***

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 6 424 615 du cadastre du Québec dans le cadre d'un projet de logement social, R.A.V.Q. 1396.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0289

***Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet de centre d'hébergement de crise sur le lot numéro 1 738 519 du cadastre du Québec, R.A.V.Q. 1397 -
GT2021-076 (Ra-2271)***

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet de centre d'hébergement de crise sur le lot numéro 1 738 519 du cadastre du Québec, R.A.V.Q. 1397.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel, est tenue pour une durée de 10 minutes.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 55.

Steeve Verret
Président

Julien Lefrançois
Assistant-greffier

JL/fb